

ASSEMBLÉE NATIONALE
29 avril 2019

TRANSFORMATION DE LA FONCTION PUBLIQUE - (N° 1802)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL739

présenté par
Mme Chalas, rapporteure

ARTICLE 10

À l'alinéa 8, substituer aux mots :

« les affecter »

les mots :

« affecter ces agents mis à disposition ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.